

## Cirques : Faut-il interdire les animaux sauvages ?

**Faut-il interdire les animaux sauvages dans les cirques ?** Je ne m'étais jamais posé la question avant de recevoir plusieurs commentaires sur ma page Facebook **Enfant Bordeaux** alors que j'organisais un concours pour gagner des places pour le **Cirque de Noël de Bordeaux Médrano** et qu'un autre concours allait sortir pour le **Cirque Arlette Gruss**. Deux cirques avec des **animaux sauvages**.

Je ne suis moi-même pas un grand fan des cirques avec animaux sauvages, préférant la plupart du temps les prouesses réalisées par les **artistes « humains »** et, disons-le tout net, je suis personnellement opposé à l'exploitation contre-nature des animaux, qu'ils soient sauvages ou domestiques, que ce soit pour nous divertir, pour les consommer ou autres ... **Pourtant** il m'arrive de porter des chaussures en cuir, de manger de la viande et des produits laitiers, d'aller au zoo, à l'aquarium avec mes enfants ... J'ai même un chat. Castré. Groupes ! Bref me voilà pris **en pleine contradiction** ! Merde ! Et je me rends bien compte que mon interprétation de « contre-nature » est à **géométrie variable**, fortement influencée par mes propres motivations.

Les animaux sauvages sont-ils **maltraités** dans les cirques ? Doit-on opter pour une **interdiction** ? J'ai décidé de m'informer davantage.

### POUR L'INTERDICTION DES ANIMAUX SAUVAGES DANS LES CIRQUES

ENCLOS, GAGES & CAMIONS



POUR EUX C'EST LA PRISON!

D'un côté vous avez **des associations, des organisations** militant pour l'interdiction pure et simple des animaux, sauvages (ou pas), dans les cirques et par extension dans les zoos etc ... Pour en citer quelques unes vous avez **One Voice, Peta** ou **Code-animal**. Ils utilisent des **vidéos choc** pour sensibiliser le public (et je me demande si ces vidéos sont des cas particuliers ou représentent une généralité).

Les organisations et associations dénoncent. Ce que j'en ai compris :

- un **dressage maltraitant les animaux sauvages de cirque**
- des conditions de vie, de transports et de détention **impropres aux animaux sauvages**
- une exploitation contre-nature d'animaux qui doivent réaliser des **numéros dangereux pour leur santé**.

Vous trouverez ici un **argumentaire complet fait par Code-animal**.

### CONTRE L'INTERDICTION DES ANIMAUX SAUVAGES DANS LES CIRQUES



D'un autre côté vous avez les **cirques détenant des animaux sauvages** qui se défendent de ce qu'on les accuse.

Vous trouverez ici un **argumentaire pour le maintien des animaux sauvages dans les cirques fait par Arlette Gruss**. Ce que j'en ai compris en résumé :

- S'il y a eu des **méthodes de dressage condamnables ce n'est plus le cas** dans la très grande majorité des cirques en Europe.
- La **détention** d'un animal sauvage n'est **pas plus contre-nature** que n'importe quel autre animal.
- Les **conditions de vie** des animaux sauvages dans les grands cirques sont **bien meilleures** que dans beaucoup de zoos et les cirques respectent scrupuleusement la **législation** en matière de confort pour leurs animaux.

## ET LES CONTRÔLES DES ANIMAUX SAUVAGES DANS LES CIRQUES ?

Je suis tombé sur un **rapport du Petit Mouton Noir**, association pour la protection animale, qui a réalisé plusieurs contrôles au Cirque Arlette Gruss lors de son passage à Boulogne sur Mer. Il en ressort que l'association n'a constaté **aucune maltraitance** et **aucun manquement à la législation**.

## EST-IL SEULEMENT POSSIBLE D'INTERDIRE LA PRÉSENCE D'ANIMAUX SAUVAGE DANS LES CIRQUES ?

**Oui !** Et **plusieurs pays en Europe** ont déjà fait voter l'interdiction, totale ou partielle, comme la Grèce, l'Autriche, la Belgique, les Pays-Bas, la Finlande, le Danemark, le Portugal, etc ... Voir ici **la liste complète des pays avec une interdiction d'animaux dans les cirques**.

Je vous invite aussi à **écouter sur France Culture** l'émission consacrée à la question. Quoiqu'il en soit c'est à chacun de s'informer et de décider.